



L'installation est concernée par les risques suivants :

- Avalanches : n°47/A1G1 (Aléa faible) – 48/A2G2 (Aléa moyen) – 46A3G2 (Aléa fort)

Des études ont été confiées à des bureaux d'études spécialisés

- Géotechnologie pour la partie instabilité de terrain
- Engineerisk pour la partie Avalanches

L'étude géotechnique d'avant-projet G1 ES-PGC- Géotechnologie est jointe.

Des investigations complémentaires seront effectuées pour le dimensionnement définitif des ouvrages en phase PRO

L'étude d'avalanches est jointe, elle fixe les prescriptions à mettre en œuvre pour la construction du télésiège, notamment les données géométriques et dimensionnelles à appliquer pour le dimensionnement des ouvrages de la ligne du télésiège.

Fait à Grenoble, le 15 Décembre 2025



CNA Unité d'œuvre  
Le 15/12/2025  
34, avenue de l'Europe  
38100 GRENOBLE  
Tél 04 76 33 35 42 - Fax 04 76 22 51 97

Station de Morzine	Note sur les risques naturels – PLE_270119
Remplacement du télésiège de la Pointe de Nyon	2/2